

Tigers Club de Contamine-sur-Arve

Règlement intérieur 2026-2027

1) Chaque adhérent doit s'acquitter du montant annuel des cotisations. Le non-paiement de celles-ci pourra entraîner la radiation du club de cet adhérent.

2) Chaque adhérent doit impérativement fournir un certificat médical lors de son inscription au début de la saison (année sportive en cours). Celui-ci devra mentionner : **APTE A LA PRATIQUE DES SPORTS DE CONTACT pour le kick boxing et le MMA.**

Pour les personnes désirant faire de la compétition il faudra indiquer **APTE A LA PRATIQUE DES SPORTS DE CONTACT EN COMPETITION.**

Pour le cardio boxing, **APTE A LA PRATIQUE DU CARDIO BOXING.**

Pour les adhérents de l'année précédente, le certificat médical de l'an passé est encore valable, cependant un questionnaire de santé doit être complété.

Il devra également être à jour de licence.

3) Chaque adhérent doit se conformer aux statuts et règlements de la fédération dont il relève, ainsi qu'à leur comité régional et départemental auquel il appartient. L'adhérent doit respecter les propres statuts et règlement intérieur de son club.

4) Chaque adhérent dès sa signature s'engage à RESPECTER les lieux, le matériel, les entraîneurs, les autres adhérents ainsi que les membres du bureau de son club par la politesse, l'exactitude et le fair-play.

5) Chaque adhérent s'engage à ne pas fumer à l'intérieur des locaux sportifs et à ne pas consommer de boissons alcoolisées ainsi que des produits dopants, afin d'améliorer son rendement. L'utilisation de drogues est strictement interdite et entraînerait la radiation du club sans moyen de recours à l'assemblée générale.

6) Les élèves doivent obligatoirement se présenter aux entraînements dans une tenue décente et propre adaptée à la discipline, short et tee-shirt.

Il est obligatoire d'avoir le matériel et les protections définis dans le règlement de la fédération pour participer aux cours (**une paire de gants de boxe, un protège-dents, une paire de protège-tibias pieds, coquille pour les garçons, protège-poitrine pour les filles, short**).

Toute adhérent n'ayant pas le matériel et les protections nécessaire à la pratique de la discipline ne pourra pas s'entraîner avec un partenaire afin de garantir la sécurité de tous.

Pour le cardio boxing, tenue sportive adaptée à la discipline.

Prévoir serviette et eau à chaque cours.

7) Chaque élève s'engage à RESPECTER ses camarades de salle quelques soit son niveau, sa supériorité et son infériorité ; aucune remarque, raillerie, moquerie, geste déplacé ne seront tolérés ; si besoin, l'entraîneur aura la charge de sortir du cours la ou les personnes concernées afin que chacun cogite sur les mots « **respect et le fair-play** ». Selon la gravité de ses gestes, le ou les licenciés seront radiés du club sans moyen de recours devant l'assemblée générale.

8) Chacun des élèves se doit d'installer le matériel à utiliser durant la séance ainsi que le rangement du « dit » matériel afin de soulager la tâche de leurs entraîneurs avant et après le cours.

9) Le montant de la cotisation n'est pas remboursable sauf si l'élève fourni un certificat médical de contre-indication aux sports de contact. Pour le cardio boxing, certificat médical de contre-indication au cardio-boxing.

Le certificat médical devra être fourni dans les 7 jours suivant la prescription médicale cependant tout mois commencé est dû.

A défaut de réception du certificat médical dans les 7 jours suivant la prescription, aucun remboursement ne sera fait.

10) Les compétiteurs doivent être assidus aux entraînements, si ce n'est pas le cas les entraîneurs ont droit de veto sur leurs inscriptions aux compétitions.

11) Les élèves doivent respecter les horaires des cours. Il est interdit de partir en milieu de cours. Les parents doivent accompagner leurs enfants mineurs à l'intérieur des salles de cours et venir les récupérer à l'intérieur des salles de cours.

Pour les mineurs de plus de 11 ans venant et partant seul aux cours, il sera obligatoire qu'une décharge soit signée en présentielle par les parents lors de l'inscription.

12) Droit à l'image : Dans le cadre des activités du Tigers club, des photos ou vidéos des adhérents mineurs ou majeurs peuvent être utilisées pour promouvoir nos activités, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du club. Ces images peuvent apparaître sur le site de l'association, sur nos réseaux sociaux, rencontres, événements sportifs, ainsi que dans des journaux, prospectus ou flyers. Les légendes ou commentaires associés ne permettront en aucun cas d'identifier l'adhérent. Votre autorisation est sollicitée par la signature du présent règlement.

13) Accès aux cours pour les personnes en situation de handicap :

L'association accueille toutes personnes sans distinction y compris les personnes en situation de handicap. Afin de garantir la sécurité de tous les participants et de permettre un encadrement adapté, la présence d'un accompagnant adulte peut être demandée en accord avec le coach, lorsque la situation de la personne nécessite une assistance particulière pendant les cours. Cette mesure vise à assurer une pratique sportive dans les meilleures conditions pour la personne concernée et pour l'ensemble du groupe.

14) Pour le bon déroulement des cours, il est vivement conseillé que les parents ne restent pas pendant toute la durée du cours.

15) Le cours peut être annulé et non reporté si moins de 3 élèves sont présents lors du cours.

Horaires des cours

Cours en salle de sport au 3^{ème} étage du château de Villy à Contamine-sur-Arve :

Le lundi de 18h30 à 20 h : Kick boxing adultes et ados tous niveaux

Le lundi de 20 h à 21h30 : MMA à partir de 16 ans

Le mardi de 18h30 à 19h45 : Kick boxing pour adultes confirmés et compétiteurs

Le mardi de 19h45 à 20h45 : Cardio Boxing pour tous

Le mercredi de 17h30 à 18h30 : kick boxing enfants 7 à 11 ans

Le mercredi de 18h30 à 19h30 : kick boxing ados 12 à 17 ans + enfants confirmés

Le mercredi de 19h30 à 21h00 : kick boxing adultes tous niveaux

Le samedi matin : Small groupes (à voir avec le coach)

L'année sportive débute le **lundi 7 septembre 2026** et se terminera fin juin.

Pas de cours pendant les vacances scolaires

Numéros de téléphone des entraîneurs :

Yoann Mermoux 06 86 99 74 10

Anthony Vallier 06 83 77 44 07

Serge Mermoux 06-67-71-01-31

Quentin Rodrigues 06 76 09 12 41

Cindy Mermoux 06 70 16 97 96

Matthieu Petit 06 83 98 23 06

Sophie Chabord 06 78 98 09 83

Tigers Club de Contamine-sur-Arve

Coupon à rendre avec le dossier d'inscription

Je soussigné Mr Mme.....

parents de l'élève.....

certifions avoir pris connaissance du règlement intérieur 2026-2027 du
Tigers Club.

Date

Signatures parents

Signature de l'élève